Trente-troisième Année. — N° 150 UN NUMERO : 15 CENTIMES. MARDI 29 MAI 1888

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17—A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienne 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34, à Bruxelles, l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 28 MAI 1888

LA VIEILLE EUROPE

ET LES ETATS-UNIS

La *Contemporary Review* de Londres cherche à prévoir les conséquences possibles, pour ne pas dire probables, du régime des armements à outrance sous lequel l'Europe contemporaine s'essouffle et s'appauvrit. Une de ces conséquences pourrait bien être, d'après elle, le déplacement définitif, au profit du nouveau monde, de l'axe de la civilisation et des grandes affaires.

Les nations européennes pourront, en effet, croître plus ou moins vite en population, en richesse et en instruction, ou au contraire rétrograder, selon que la fortune de la guerre les favorisera ou que le poids d'un militarisme écrasant les conduira plus ou moins vite à la banqueroute. Mais, quelle que soit leur destinée individuelle, elles ne sauraient bien longtemps tenir tête aux Etats-Unis, pour peu que la prospérité de la grande république américaine suive seulement pendant un demi-siècle la progression des vingt dernières années. Sa population égalera alors celle de l'Europe, en admettant qu'elle ne la dépasse pas ; et quant à sa richesse, nul ne peut dire quelle en sera la limite.

Pour se rendre compte des formidables avantages que les Etats-Unis possèdent dans cette lutte pour la vie, il suffit (en laissant de côté les autres éléments du problème) de comparer leur budget militaire à celui des trois puissances occidentales, la France, l'Angleterre et l'Allemagne.

En France, nous trouvons annuellement inscrits aux budgets de la guerre et de la marine 912 millions 1/2 de francs, ou 24 francs par an par tête d'habitant ; en Angleterre, 792 millions, ou 21 fr. par tête. En Allemagne (1886), 565 millions, ou 12 fr. 50 par tête. Les Etats-Unis n'entretiennent qu'une armée de 27.000 hommes et ne dépensent de ce chef que 250 millions par an, à peine 4 fr. 50 par tête.

En regard de ces 27,000 hommes, qu'on mette 1,224,000 soldats tenus sous les drapeaux, en temps de paix, par les trois puissances susdites, on reconnaîtra que, de ce chef, elles sacrifient annuellement le huitième de leur puissance productive. Encore cette évaluation est-elle bien au-dessous de la vérité, si l'on considère que les hommes ainsi enlevés aux travaux de la paix sont tous dans la fleur de leur force et à l'âge où se contractent les habitudes décisives? La perte de revenu qui résulte d'un tel état de choses, énorme en elle-même, devient effrayante quand on la considère comme facteur dans la lutte industrielle avec les Etats-Unis.

Considérons maintenant la question vitale de la dette nationale. Alors que les Etats-Unis, en dix ans, ont amorti 2 milliards 650 millions de leur dette, et, dans une autre décade, l'auront réduite à zéro, les huit principales nations de l'Europe devaient, en 1880, près de 100 milliards, et cette épouvantable dette n'a pas sensiblement diminué. Rien qu'en service d'intérêts (pour ne rien dire du capital), elle représente, au bas mot, 4 ou 5 milliards par an à prélever sur le travail de ces huit nations. Mais, pour rendre la comparaison plus saisissante, prenons seulement la France et l'Angleterre, dont la population réunie excède à peine d'un quart celle des Etats-Unis.

La France et l'Angleterre payent tous les ans 1 milliard 57 millions pour l'intérêt de leur dette, et 1 milliard 705 millions pour leur armée et leur flotte ; elles entretiennent sous les drapeaux 730.000 hommes valides, et en évaluant seulement à 500 fr. par an le travail possible de chacun de ses hommes, cela représente encore une perte sèche de 365 millions ; de telle sorte qu'on ne peut pas évaluer à moins de 3 milliards 107 millions, les charges annuelles résultant, pour les deux nations seulement, des services de la dette, de la guerre et de la marine.

Eh bien! en dépit d'un énorme amortissement, les Etats-Unis ne dépensent actuellement, pour ces trois services, que 762 millions 1/2.

C'est-à-dire que le coût du régime militaire pour la France et l'Angleterre seule, se chiffre par une différence de 2 milliards 345 millions à l'avantage du système américain!... Si l'on compte par tête, on trouve que ce régime coûte à la France et à l'Angleterre 53 fr. 75 par habitant, ou 268 fr. 75 par famille de cinq personnes, alors que la dépense des Etats-Unis n'est pas de 13 fr. par tête et de 65 fr. par famille!... Ajoutons que les Etats-Unis pourraient bien plus aisément porter l'écrasant fardeau qui pèse sur les contribuables anglais et français, accablés, en outre, de leurs charges locales.

Scientifiquement, il est impossible qu'une telle inégalite ne se traduise pas, dans la lutte industrielle, par ces conséquences logiques. Si l'état des choses ne change pas à bref délai, il faut donc s'attendre à une décadence rapide des nations européennes, dans leur puissance productive et dans leur prospérité, comparées à celles des Etats-Unis.

On ne pourrait prévenir une telle décadence qu'en trouvant le moyen immédiat de faire croître la population et la richesse de l'Europe aussi rapidement que la population et la richesse des Etats-Unis. Or, non seulement ce moyen n'existe pas, mais la dureté des conditions que le présent régime militaire fait peser sur le vieux monde, pousse d'innombrables émigrants à le quitter, et une forte proportion de ces émigrants vient ajouter son travail aux autres éléments de prospérité de la République américaine. Si les peuples européens cherchaient de propos délibéré à se ruiner à son profit, ils n'agiraient donc pas autrement qu'ils ne font.

LES MANIFESTATIONS

DU PÈRE-LACHAISE

Paris, 27 mai.

Les révolutionnaires de toutes les écoles ont célébré aujourd'hui le « dix-septième anniversaire commémoratif de la répression versaillaise ». Comme d'habitude, ce n'a été, toute la journée, qu'une longue procession au Père-Lachaise, près du fameux « mur ».

Dès neuf heures et demie, la rédaction du *Cri du Peuple*, ayant à sa tête la directrice, Mme Séverine, s'est rendue, en dehors de tout groupement socialiste, au mur, où elle a déposé une immense couronne d'immortelle rouges, et sur les tombes d'André Gill, de Blanqui, de Delescluze et de Vallès. Sur cette dernière seule, on a placé une couronne; sur les autres, on a déposé des bouquets enveloppés dans des numéros du *Cri du Peuple*.

Un peu plus tard, vers dix heures, une délégation des verriers de la Seine apporte sur la tombe de Vallès un gros bouquet, rec cette inscription : « A Jules Vallès, les verriers de la Seine reconnaissants. »

Pendant ce temps, les possibilistes se massent sur le terre-plein, devant l'entrée principale du Père-Lachaise. Ils forment, à cet endroit, un cortège qui ne s'ébranle qu'à dix heures et demie.

En tête, deux hommes portent la couronne du Comité national de la fédération des travailleurs: viennent successivement les conseillers municipaux du parti, la rédaction du *Parti ouvrier* et les différents groupes de quartier, avec leurs couronnes, classés par arrondissement. La plupart de ces couronnes sont passées dans des hampes de drapeaux rouges. Ces derniers n'ont été déployés qu'au cimetière, dans l'avenue Casimir-Perier.

Lentement, sur rangs de six, les possibilistes se mettent en marche, sans pousser un seul cri. Ils franchissent la porte du cimetière, qu'on n'a ouverte qu'à 10 h. 1/2, sous les yeux de MM. Clément, commissaire aux délégations judiciaires; Mouquin, commissaire de police; Sadoux, inspecteur divisionnaire.

Le défilé ne dure pas moins de vingt minutes. Il y a bien là trois ou quatre mille manifestants : quelques familles, des femmes, des enfants, et presque autant de redingotes et de chapeaux haute forme que de casquettes et de vestes de travail.

Bientôt, dans les allées du cimetière, sous les frondaisons des arbres que percent de chauds rayons de soleil, claquent au vent une douzaine de drapeaux rouges. Mais tout ce monde continue à avancer en silence.

Ce n'est qu'au moment où le cortège arrive au mur que de formidables cris de : « Vive la Commune ! Vive la République ! » éclatent de toutes parts. Trois ou quatre cris seulement de « Vive l'anarchie ! Vive la révolution ! » retentissent. Les couronnes sont accrochées, six porteurs de drapeaux montent sur le mur et forment une sorte de dais mouvant sous lequel viennent s'abriter les orateurs.

DISCOURS

M. Joffrin commence la série des discours : « N'oublions pas, dit-il, qu'on n'a pas demandé à ceux qui sont ici s'ils étaient socialistes ou simplement républicains. On leur a dit seulement : « Etes-vous pour ou contre la République ? » et tous se sont fait tuer sans chicaner sur l'épithète qu'ils voulaient donner à leurs convictions. C'est pourquoi nous saluons tous ceux qui sont ici, jusqu'au grand jacobin Delescluze qui, bien qu'il ne partageât pas toutes nos opinions, est tombé aussi héroïquement que notre Ferré. »

M. Joffrin ajoute qu'il faut défendre la République envers et contre tous « car, si la République disparaissait, le socialisme serait encore enterré pour une période de dix-huit ans. »

Ce discours est salué des cris de : « Vive la Commune! A bas Boulanger! »

M. Chabert, conseiller municipal, prend à son tour la parole : « Je comprends vos inquiétudes, dit-il en substance, en nous voyant nous unir momentanément aux radicaux. Ah! citoyens, des années se sont écoulées, le parti ouvrier a aujourd'hui l'organisation la plus forte qui existe parmi les socialistes et, quand on est venu solliciter votre concours, ce n'a pas été une petite victoire que vous avez remportée là ! Vous n'étiez rien il y a dix ans; vous êtes tout aujourd'hui, politiquement parlant. Quant à vos inquiétudes, elles doivent se dissiper, car, comme tous mes collègues, je vous exhorte à poignarder celui de nous qui renoncerait à notre programme intégral. Et ce traître-là était moi, je vous engage moi-même à me poignarder. Mais, de grâce, laissez-nous quelques jours de répit, que nous puissions nous mettre à l'œuvre, et vous verrez tout ce qui va en sortir pour notre parti. »

M. Chabert fait part alors de ses espérances : la Chambre va être ouverte aux possibilistes comme leur était ouvert le Conseil municipal. « Et pourquoi pas? dit M. Chabert. Nous saurons être aussi incorruptibles à la Chambre qu'au Sénat, et nous irons renforcer notre vieux socialiste Felix Pyat, dont nous partageons presque toutes les opinions. »

M. Chabert termine en affirmant que, par ce moyen, « il a la certitude d'avancer de dix ans la révolution sociale. » Des cris de : « A bas Boulanger! Vive la Commune! » éclatent de nouveau. Ces cris retentissent plus nourris encore quand le citoyen Allemane, faisant le procès du général Boulanger, s'écrie : « Jurons tous ici, au premier mot d'ordre, d'opposer nos poitrines comme un mur vivant contre la réaction boulangiste ! »

— Nous le jurons! répètent tous les manifestants.

MM. Paulard et Dumay, conseillers municipaux et le citoyen John Labusquière, rédacteur au *Parti ouvrier*, engagent également les assistants « à prendre solennellement l'engagement de sacrifier leur vie pour sauver la République. »

Seul, M. Faillet, conseiller municipal de Saint-Louis, jette une note discordante dans les discours en faisant entendre, à mots couverts, qu'il n'est pas partisan de l'union avec les radicaux.

M. Lavy, conseiller municipal a répondu que l'union s'imposait pour la défense de la République, et que Blanqui et Vallès eux-mêmes seraient de cet avis s'ils existaient encore.

Le citoyen Caumeau dit quelques mots au nom des « jeunes; « le cocher More déclame ses poésies ordinaires, et le citoyen Labusquière s'écrie enfin : « Maintenant, citoyens, rendons-nous sur les tombes de Blanqui, de Vallès et de Delescluze pour protester contre la façon ignoble dont on prostitue leur nom. »

Sur ces tombes, nouveaux discours. Cette première manifestation possibiliste ne prend fin qu'à une heure de l'après-midi, sans donner lieu au moindre incident.

UN GRAVE INCIDENT

COUPS DE REVOLVER

A deux heures, les blanquistes ayant à leur tête les citoyens Eudes et Vaillant arrivent devant le mur. Les cris de : « Vive la Commune! » redoublent.

Au moment où Vaillant va prendre la parole, deux individus portant une immense couronne d'immortelles rouges fendent la foule qui, à ce moment, peut bien être évaluée à trois mille personnes et veulent hisser cette couronne sur le mur.

On remarque alors que les mots « La rédaction de l'*Intransigeant* » se détache en noir sur le fond rouge. Une formidable clameur s'élève de la foule. On crie : « A bas Boulanger, à bas les traîtres, à bas Rochefort. »

Au même instant, deux individus apparaissent sur la crête de l'autre côté du mur. L'un d'eux dit à son compagnon en désignant les porteurs de la couronne de l'*Intransigeant*. Tiens voilà Rouzon, tire dessus, trois coups de revolver partent aussitôt.

Un des porteurs qui n'est pas Rouzon s'affaisse. On croit qu'il est atteint. Il n'en est rien ; c'est l'émotion qui l'a fait chanceler. Mais à côté de lui, deux individus sont atteints.

L'individu qui a tiré les coups de revolver, s'écrie en brandissant son arme : « Je t'ai manqué aujourd'hui Rouzon, mais ce sera pour une autre fois » et il disparaît derrière le mur avec son compagnon.

On juge de la panique qui s'empare de la foule, les femmes et les enfants affolés cherchant à fuir en poussant des cris affreux — il se produit pendant dix minutes une très forte bousculade anarchistes, possibilistes, blanquistes s'invectivent et échangent force coups de poing et de canne.

Les uns accusent la police, les autres les anarchistes. — ce qui est certain c'est que l'individu qui a tiré a été reconnu — c'est un anarchiste très connu, nommé Lucas, celui-là même qui avait organisé le meeting anti-boulangiste de la salle Rivoli et condamné pour escroquerie de ce fait, ayant emporté la recette sans que le meeting ait eu lieu

Aucun agent en tenue ne pouvant pénétrer dans l'intérieur du cimetière, la police n'a pas essayé de rattraper l'assassin, mais les agents en bourgeois ont pris son signalement et fait prévenir immédiatement la préfecture.

Des deux individus blessés, l'un se nomme Joseph, charretier chez Eudes le « général de la commune ». Il a été atteint de deux balles dans le côté. La troisième balle a frappé un vieil ouvrier au pied. Cette blessure ne paraît pas très grave. Joseph a été transporté immédiatement à l'hôpital.

Signalons parmi les spectateurs impassibles de cette scène un très grand nombre de soldats venus là curieux et écoutant très attentivement les discours les plus incendiaires et l'apologie de l'indiscipline militaire.

La place de Paris pourrait bien donner des ordres pour que l'uniforme ne paraît pas dans de semblables circonstances. Lorsque l'émotion a été un peu calmée, le défilé des délégations a continué.

Sur tout le parcours des manifestants, les couronnes funéraires sont profanées, foulées aux pieds; on monte sur les pierres tombales, on enjambe les grilles, des porte-couronnes vitrés sont renversés, brisés. On hue devant certains monuments sur lesquels se détachent des noms, en effet peu sympathiques aux communards. Citons, entre autres, celui de la famille Aguado.

A quatre heures et demie eu pèlerinage circulaire a pris fin. Nous revenons au mur des fédérés; là une cinquantaine de badauds font cercle autour du cocher-poète More qui, devant les 62 couronnes apportées depuis le matin, débite d'une voix avinée une de ses productions mirlitonnesques.

— En as-tu beaucoup comme ça, crie quelqu'un.

— Si tu les lisais toutes, tu ne serais pas couché à minuit répond l'automédon.

— En marchant à l'heure, riposte le loustic! et tout le monde de rire.

Encore quelques instants et les manifestants de moins en moins nombreux quittent la place par groupes pour aller chez les marchands de vin du voisinage boire un dernier canon en souvenir de la semaine sanglante.

LES ACCIDENTS

DE CHAUDIÈRES A VAPEUR

Les progrès de la science appliquée tendent à réduire l'importance et le nombre des accidents de chaudières à vapeur, par l'étude comparée des matériaux employés à la construction des chaudières ainsi que des appareils de sûreté.

Tout cela n'empêche pas que des sinistres se produisent ; les uns limités à des pertes matérielles ; les autres entraînant morts d'hommes ou blessures graves produites, soit directement par la vapeur surchauffée, soit par des éclats des matériaux projetés au loin.

Dans chaque cas particulier qui se présente, une enquête minutieuse est faite sur les causes de l'accident pour servir en même temps à la recherche des responsabilités et à l'étude des chaudières à vapeur.

Ces travaux confiés aux ingénieurs des mines de l'Etat forment les éléments d'une statistique qui, publiée régulièrement dans les *Annales des Mines*, fournit les bases des principales causes d'accident et par conséquent des principes à suivre pour les éviter.

Parmi les règles à adopter, les unes concernent la conduite des chaudières; les autres leur construction et leurs appareils de sûreté.

Il est inutile d'ajouter que ces statistiques consultées attentivement par les constructeurs et propriétaires d'appareils à vapeur, ainsi que par les ingénieurs des mines et les ingénieurs des sociétés de propriétaires d'appareils à vapeur chargés de la surveillance des chaudières, les unes à titre officiel, les autres à titre officieux, ne laisseraient bientôt aucune chance d'accident autre que celles résultant de la négligence et de l'imprudence, si certains phénomènes encore douteux dans leur origine et leurs conséquences, n'avaient entraîné de graves sinistres, malgré la construction réglementaire et soignée des appareils à vapeur, en dépit du soin minutieux apporté à la conduite des chaudières.

Nous voulons parler des accidents aux tôles de coup de feu des chaudières à vapeur.

Ces tôles exposées directement au coup de feu des foyers de chaudières à vapeur sont, naturellement, les premières qui viennent à manquer, lorsque les précautions ordinaires et notamment l'alimentation sont en défaut.

Mais la statistique officielle porte que pendant douze années consécutives ; 49 accidents, soit 16 à 17 0/0 des accidents de chaudières à vapeur, s'appliquent aux tôles de coup de feu, bien que toute précaution ait été prise, qu'aucune imprudence ou négligence n'ait été commise, c'est-à-dire sans que la cause ait pu être déterminée.

Ces 49 accidents ont atteint 307 personnes sur lesquelles 116 ont été tuées.

L'étude des causes de ces sortes d'accident et des moyens à employer pour y remédier, présente donc une très grande importance.

Elle a été portée à l'ordre du jour de la Société des Ingénieurs Civils et a donné lieu à un rapport très concluant de M. Périssé, confirmé par les observations de divers membres.

M. Périssé a pris pour base d'expériences, deux accidents graves de chaudières à vapeur qui se sont produits en 1886 à Paris, dans deux raffineries différentes et dans des conditions qui présentent la plus grande analogie.

Il a été reconnu que les deux accidents ne peuvent être attribués ni à un manque d'eau, ni à des dépôts dans la chaudière, ni à un excès de pression, que la tôle était suffisamment épaisse, que le métal était de bonne qualité, qu'il ne s'était pas produit de coup de feu proprement dit, caractérisé par une désorganisation locale du métal, provoqué par une élévation de sa température jusqu'au rouge naissant.

Pour reconnaître les causes de la déchirure qui s'était produite, des essais comparatifs ont été pratiqués sur des éprouvettes prélevées aux environs de la blessure et aux extrémités des têtes, c'est-à-dire en des points qui n'avaient pu être chauffés d'une façon intense. Ces essais ont démontré que la tôle était profondément altérée et que l'allongement pour cent, qui est le signe de la malléabilité, avait diminué de moitié.

Cette altération du métal s'est produite, d'après M. Périssé, parce que les tôles ont été trop chauffées à l'extérieur. Ce qui n'a pu arriver que par suite du dégagement insuffisant de la vapeur de la chaudière. Celle-ci n'était baignée à l'intérieur que par de l'eau mélangée de vapeur, c'est-à-dire que sa tôle restait exposée à un feu qui pouvait en porter la température à 300° et au-delà et ainsi, capable de dénaturer ses propriétés physiques, surtout que la tôle portée au rouge sombre était exposée à des refroidissements causés par l'air froid pénétrant dans les foyers au moment de l'ouverture des portes.

En conséquence de ces données d'expériences de ce fait, M. Périssé indique qu'il serait bon de limiter la longueur des bouilleurs ainsi que celle des barreaux de la grille des foyers, quitte à augmenter leur largeur pour avoir une surface de chauffe suffisante. Les bouilleurs ne devraient dépasser 8 à 10 mètres de longueur et les barreaux de la grille des foyers, 1 m. 50.

Pour mieux surveiller et charger les grilles larges, les portes de foyers à deux vantaux sont recommandées.

Il importe de faciliter le dégagement de la vapeur produite dans les bouilleurs et pour cela d'augmenter le diamètre des cuissards, en rapprochant le plus possible la première paire, afin de mieux dégager la vapeur produite au-dessus des foyers.

En dehors de quelques autres prescriptions d'ordre général se rapportant aux remplacements des tôles de coup de feu avariées à leur nettoyage, à leur surveillance, M. Périssé pense qu'il y aurait lieu de s'enquérir si des qualités spéciales d'acier ou de fer fondu ne devaient pas être employées pour les tôles de coup de feu.

A cet égard, M. Remaury, avec sa compétense spéciale, a pu compléter le travail de M. Périssé et attester, d'après des expériences certaines, que le fer fondu soudable obtenu dans les fours à tôle. Martin-Siemens non revêtu du garnissage acide, fournirait le métal le plus convenable pour les tôles de coups de feu. Ce qui s'explique, parce que ce fer fondu est pur et homogène.

M. Bougarol, après avoir appuyé les conclusions de M. Périssé, ajoute qu'il faut, en outre, abaisser la grille à 50, 60 et même 70 centimètres au-dessous des bouilleurs et conduire son feu, dans des foyers garnis de barreaux très minces et alimentés avec de la houille en gaillette passée à la claie de trois centimètres, afin d'obtenir des feux aussi minces que possibles.

Tout en regrettant de ne pouvoir que traiter les lignes principales et les résultats de la discussion sur les accidents des chaudières à vapeur, nous pensons que l'on pourra retenir et appliquer avec avantage les conclusions tendant à assurer le fonctionnement régulier des appareils à vapeur.

REVUE DE LA PRESSE

Le *Matin* a reçu de Londres, une communication fort intéressante sur les craintes qu'inspire de nouveau la maladie de l'empereur Frédéric III, et les conséquences que sa mort pourrait avoir :

« La vérité est que la Reine est la seule personne en Angleterre ayant une opinion optimiste sur l'état de Frédéric III : même dans les cercles intimes de la Cour : on ne juge pas la situation aussi bonne, et lord Salisbury, comme l'ambassadeur d'Allemagne, le comte Hatzfeldt, qui sont cependant à même d'être exactement renseignés, sont convaincus que l'Empereur ne peut vivre longtemps et que l'amélioration qui s'est manifestée depuis quelques jours n'est qu'une simple trêve de la maladie, qui ne saurait se prolonger au-delà de quelques mois.

» Le docteur Mackenzie a déclaré, il y a une dizaine de jours, à une personne haut placée à Berlin, que, l'empereur ayant pu supporter la dernière crise, il avait l'espoir de prolonger son existence jusqu'au mois d'octobre prochain.

» Je vous le répète : je tiens ces renseignements d'une source absolument autorisée, et la personne qui me les a donnés m'a dit, en manière de conclusion :

« Il n'est malheureusement que trop vrai que l'empereur d'Allemagne est définitivement condamné, et il n'est que trop certain également que la question de paix ou de guerre est suspendue aux jours du fils de Guillaume.

» Rien n'est à craindre pour le présent, ainsi que l'a fort justement démontré lord Salisbury; car Frédéric III ne consentira jamais à une guerre, à moins qu'il n'y soit forcé.

» Il est certain — et c'est là ce qui explique la nervosité du chancelier en ces derniers temps — que M. de Bismarck est convaincu de la nécessité d'une nouvelle guerre victorieuse, comme complément indispensable de son œuvre d'unification.

» Les personnes de bonne foi savent bien que la France n'a point l'intention de faire la guerre; malheureusement, il y a peu d'hommes de bonne foi, et l'Allemagne a tellement travaillé la presse et l'opinion publique en Europe, que non seulement elle peut forcer, un jour ou l'autre, la France à prendre les armes, mais qu'elle peut faire croire encore au monde que ce n'est pas elle qui aura désiré et commencé la guerre. »

Les journaux continuent à commenter la la résolution prise par les droites au sujet de

BOURSE DE PARIS

du lundi 28 mai

Cours communiqués par le CRÉDIT LYONNAIS

Agence à Roubaix, rue de la Gare, 2.

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt
	Fonds d'Etat			
82 90	3 0/0	.. ..	.. ..	82 62
85 82	3 0/0 amortissable	.. ..	.. ..	85 70
105 75	4 1/2 1883	.. ..	.. ..	105 60
62 1/2	3 0/0 Portugais	.. ..	.. ..	62 3/8
98 07	Italien 5 0/0	.. ..	.. ..	97 75
69 29/32	Extérieure 4 0/0	.. ..	.. ..	69 1/2
78 15/16	Hongrois 4 0/0	.. ..	.. ..	78 13/16
404 06	Egypte 6 0/0	.. ..	.. ..	401 87
14 30	Turc 4 0/0	.. ..	.. ..	14 17
515 ..	Obligations du Trésor	.. ..	.. ..	512 ..
98 50	Russe 1870 5 0/0	.. ..	.. ..	99 10
78 15/16	Russe 1880	.. ..	.. ..	78 13/16
520 50	Bons de liquidation 5 0/0	.. ..	.. ..	520 ..
	Sociétés de Crédit			
3570 ..	Banque de France	....	....	3525 ..
464 ..	Banque d'Escompte	....	....	467 50
765 ..	B. Paris et d. Pays-Bas	....	....	760 ..
365 ..	Banque Parisienne	....	....	355 ..
1465 ..	Crédit Foncier	....	....	1447 ..
129 06	Banque Tharsis	....	....	124 37
583 75	Crédit Lyonnais	....	....	581 25
455 ..	Société générale	....	....	455 .
432 50	Banq. J. R. P. Pays-Aut.	....	....	. . .
521 25	Banque Ottomane	....	....	517 50
	Chem. de f. Franc.			
1572 50	Nord ..... act.	....	....	1560 ..
1261 ..	Paris-Lyon-Médit. »	....	....	1247 50
776 25	Est ..... »	....	....	780 ..
898 ..	Ouest ..... »	....	....	898 ..
1322 ..	Orléans ..... »	....	....	1318 ..
1180 ..	Midi ..... »	....	....	1170 ..
	Sociétés diverses			
2176 ..	Suez	....	....	2165 ..
1335 ..	Gaz Parisien	....	....	1330 ..
745 25	Voitures	....	....	740 ..
1135 ..	Omnibus	....	....	1142 ..
486 25	Rio-Tinto	....	....	471 75
384 37	Panama	....	....	381 25
	Obligat. Foncières			
517 ..	Foncières 500 4 0/0	....	....	516 ..
105 ..	» 10e 4 0/0	....	....	104 ..
590 ..	» 500 f. 3 0/0	....	....	595 ..
501 50	» 4 0/0 1863	....	....	516 ..
494 ..	» commun. 3 0/0	....	....	495 ..
387 50	» 1877 3 0/0	....	....	388 ..
483 ..	» com. 1879 3 0/0	....	....	483 ..
454 ..	» 1879 3 0/0	....	....	454 ..
	Obl. de Ch. de f. Fr.			
467 ..	Nord	....	....	468 25
360 ..	Paris-Lyon-Médit. 3 0/0	....	....	360 ..
396 ..	Est 3 0/0	....	....	398 ..
402 ..	Ouest 3 0/0	....	....	402 ..
403 50	Orléans	....	....	405 ..
401 50	Midi 3 0/0	....	....	402 ..
... ..	Nord-Est	....	....	... .
885 ..	Bône-Guelma	....	....	885 ..
	Chem. de f. Etrang.			
... ..	Autrichiens	....	....	. . .
58 1/2	Alpines-Autrichiennes	....	....	. . .
... ..	Lombards	....	....	. . .
2 6 25	Saragosse	....	....	256 25
	Obligat. des Villes			
520 .	Paris 1855-1860	....	....	530 ..
524 .	— 1865	....	....	524 ..
410 .	— 1869	....	....	410 .
399 ..	— 1871	....	....	398 50
516 75	— 1875	....	....	515 ..
515 ..	— 1876	....	....	515 ..
387 50	Marseille	....	....	388 ..
104 .	Bordeaux	....	....	104 ..
97 50	Lyon	....	....	98 .
105 50	Lille	....	....	106 .
46 25	Roubaix-Tourcoing	....	....	47 25
	Obligations div.			
... ..	Départem. de la Seine	....	....	... ..
... ..	Gaz de Paris	....	....	... ..
... ..	Suez	....	....	... ..
... ..	Ob. fonc. Russie (4e, 5e)	....	....	... ..

BOURSE DE LILLE

du lundi 28 mai

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt.	Cours précéd.
Lille 1860, remboursable à 100 fr.	....	105 50
Lille 1863, remboursable à 100 fr.	....	115 .
Lille 1868, remboursable à 500 fr.	....	513 50
Lille 1877, remboursable à 500 fr.	....	508 ..
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	....	403 ..
Armentières 1885	....	478 ..
Armentières 1879	....	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	47 ..	47 ..
Tourcoing 1879	....	494 ..
Amiens, remboursable à 100 fr.	....	109 50
Département du Nord	105 50	105 50
Caisse de Lille (Verley, Decroix et Cie)	....	570 .
— — act. nouv.	....	515 .
C. de Roub. (Decroix, Vernier, Verley Cie)	....	500 ..
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Cie, act. anc.	....	210 .
— — (act. n.), 250 fr. p.	252 50	252 50
Caisse Platel et Cie	....	365 ..
Cie des Industries textiles (L. Allart et Cie)	....	550 ..
Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. payés	....	420 ..
Compt. comm. Devilder et Cie, act. 1,000 fr.	....	1622 50
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p.	....	505 ..
Le Nord, assur., act. de 1,000 fr., 250 fr. p.	....	1810 ..
Un. Gén. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p.	....	425 ..
Union Lin. du Nord, act. de 500 fr., tout p.	....	329 .
Banque rég. du Nord, à Roub., act. 500 fr.	....	500 ..
Deherripon et Cie, à Tourc., act. 500 fr., t. p.	....	500 ..
Compt. d'Esc. du Nord, à Roub., 250 fr., p.	....	540 ..
Soc. St-Sauv.-Arras (a. na. Grassin), 500, t. p.	....	155 ..
Tramways du Départ. du Nord (ex-c. 7)	....	35 ..
Caisse comm. de Hétune A. Turoine et Cie	....	500 ..
Jardin Zoolog. de Lille, act. 500 fr., 250 t. p.	....	420 .
Soc. an. Lille et Bonnières, act. 1,000 fr., t. p.	....	2055 ..
Bische-Saint-Vaast	....	3255 ..
Denain et Anzin	....	205 .
Obligations Nord	....	490 ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr.	....	467 ..
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 3,000)	....	252 50
Gaz Wazemmes (1 à 2,000) remb. à 300 fr	430 ..	425 ..

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 28 Mai 1888

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
82 92 1/2	3 0/0 nouveau	82 70
82 60	3 0/0 ancien	82 70
85 55	3 0/0 amortissable	85 70
105 72 1/2	4 1/2 0/0 1883	105 50

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

L'incident Tisza relatif à l'Exposition de 1889

Paris, 28 mai. — L'incident Tisza ne paraît pas devoir entraîner de conséquences pour l'exposition.

Un comité austro-hongrois existe pour l'exposition, officiellement reconnu par le gouvernement autrichien.

Des comités exclusivement autrichiens et exclusivement chèques, étant organisés et s'étant adressés au ministère du commerce français, celui-ci a répondu qu'il avait été mis en rapport avec un comité chargé de représenter tous les exposants de l'Autriche et de la Hongrie et qu'il ne pouvait en conséquence, reconnaître, en ce moment, d'autre comité.

Il est possible que ce soit ce mouvement parmi les exposants hongrois qui ait provoqué l'incident de séance de l'autre jour.

Londres, 28 mai. — A l'occasion du discours de M. Tisza, le *Standard*, dit que les gouvernements étrangers sont presque obligés de ne pas participer officiellement à l'exposition de 1889, mais cela ne constitue nullement un acte d'hostilité à l'égard de la France.

Il est probable que la France ne participerait pas à une exposition concernant la chute d'une République quelconque.

Le *Standard* souhaite néanmoins que les industriels de tous les pays soient largement représentés à Paris et qu'aucune complication politique vienne empêcher l'exposition.

L'état de Frédéric III, est moins bon

Berlin, 28 mai. — L'empereur a passé une moins bonne nuit, il est plus fatigué.

Un accident au Théâtre royal de Berlin. — Nombreuses victimes

Berlin, 28 mai. — Un accident s'est produit, ce matin, à six heures, au Théâtre-Royal, où on effectue des travaux de réparations.

Le faîtage s'est effondré ; sur quarante ouvriers occupés aux travaux, on a réussi à en retirer vingt-six des décombres dont six morts.

Les opérations du sauvetage sont confiés aux pompiers de la ville.

Les nouvelles fortifications de Varsovie

Londres, 28 mai. — Le *Times* fait ressortir la grande importance des nouvelles fortifications de Varsovie.

DERNIERE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

Le comité des douze

Paris, 28 mai. — Le comité des droites ou comité des douze se compose :

Pour la droite royaliste, de MM. de La Rochefoucauld, duc de Doudeauville; marquis de la Ferronnays, comte de Mun, comte de Mailla.

Pour le groupe de l'Appel au Peuple, de MM. Jolibois, Berger, Léon Chevreau, Gaudin.

Pour l'Union des droites, de MM. de Mackau, Piou, de Cassagnac, de Martimprey.

Le premier acte du Comité des Douze sera, dit-on, de faire appel, après-demain mercredi, aux journaux conservateurs et de se réunir avec leurs directeurs pour aviser aux meilleurs moyens de poursuivre la campagne dissolutionniste et revisionniste.

Les journaux conservateurs formeront-ils un comité particulier, qui agira parallèlement avec le Comité des Douze et d'accord avec lui, ou bien désigneront-ils quelques-uns de leurs directeurs au Comité des Douze, qui leur ouvrirait ses rangs: C'est une question à examiner tout d'abord.

La date du banquet, qui réunira tous les députés et tous les journalistes conservateurs, ne serait fixée qu'ensuite.

Réunion de la droite. — Son attitude dans la discussion du projet de loi modifiant l'exercice financier.

Paris, 25 mai. — La droite s'est réunie, aujourd'hui, sous la présidence de M. le duc de Doudeauville.

La réunion a été d